



MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

Affiché en Mairie le 08/03/2019

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Mars 2019

*Seuls des extraits du procès-verbal sont affichés.
Le registre complet des délibérations est consultable en Mairie.*

L'an deux mille dix-neuf, le cinq mars à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-sept février, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Evelyne SIMON-GLORY, Maire

ETAIENT PRESENTS : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, M. MOREL Eric, M. COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, M. THIBAUT Patrick, M. HERVE Sandy, Mme BONENFANT Nathalie, M. DELION Rémy, M. BAUX Mickaël, Mme CLOSSAIS Soazig

Procurations :

Aucune procuration n'a été donnée

Absents : M. DELOFFRE Arnaud, Mme MARY Cécile, M. DELAROCHEAULION Frédéric

M. BAUX Mickaël a été élu **SECRETARE**

Délibérations prises par le conseil

N°12/2019 : Approbation des comptes de gestion 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECLARE** que les comptes de gestion 2018 dressés par le receveur municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part
- **APPROUVE** les comptes de gestion 2018
 - o du budget principal de la commune,
 - o du budget assainissement
 - o du budget du lotissement l'Orée d'Armor

Adopté à l'unanimité.

N°13/2019 : Adoption des comptes administratifs 2018

CA 2018 – BUDGET PRINCIPAL		
	fonctionnement	investissement
dépenses	477 038,14 €	194 721,57 €
recettes	528 477,55 €	235 949,43 €
résultat comptable 2018	51 439,41 €	41 227,86 €
report N-1	64 422,41 €	- 50 434,62 €
résultat de clôture 2018	115 861,82 €	- 9 206,76 €
résultat global de clôture 2018	106 655,06 €	

CA 2018 – BUDGET ASSAINISSEMENT		
	fonctionnement	investissement
dépenses	38 368,72 €	49 797,67 €
recettes	78 323,35 €	27 000,00 €
résultat comptable 2018	39 954,63 €	- 22 797,67 €
report N-1	42 366,05 €	6 932,24 €
résultat de clôture 2018	82 320,68 €	- 15 865,43 €
résultat global de clôture 2018	66 455,25 €	

CA 2018 – BUDGET LOTISSEMENT		
	fonctionnement	investissement
dépenses	28 683,78 €	59 638,64 €
recettes	102 142,64 €	28 683,78 €
résultat comptable 2018	73 458,86 €	- 30 954,86 €
report N-1	- 59 638,64 €	- €
résultat de clôture 2018	13 820,22 €	- 30 954,86 €
résultat global de clôture 2018	- 17 134,64 €	

Mme le Maire se retire de la séance et désigne M. Jean-Pierre MOREL pour présider la séance et faire voter les comptes administratifs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2018 avec les résultats présentés dans les tableaux ci-dessus
 - o du budget principal de la commune,
 - o du budget assainissement
 - o du budget du lotissement l'Orée d'Armor

Adopté à l'unanimité.

N°14/2019 : Affectation des résultats 2018

BUDGET PRINCIPAL :

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	9 206,76 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		93 100,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		22 761,82 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	15 865,43 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		18 207,93 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		64 112,75 €

LOTISSEMENT L'OREE D'ARMOR

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	30 954, 86 €	
002 Résultats de fonctionnement reporté		13 820, 22 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats 2018 comme présenté dans les tableaux ci-dessus
- Adopté à l'unanimité.

N°15/2019 : Taux d'imposition 2019

	taux 2018	Taux 2019
Taxe habitation	15,63%	15,63%
Taxe foncier bâti	18,27%	18,27%
Taxe foncier non bâti	47,57%	47,57%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** une stabilité des taux pour l'année 2019
 - **VOTE** les taux d'imposition pour 2019 conformément au tableau ci-dessus
- Adopté à l'unanimité.

N°16/2019 : Subvention aux associations pour l'année 2019

	Attribué en 2018	Montants alloués pour 2019
Associations extérieures		
comice agricole (0,60€/habitant)	469.80 €	477.00 €
office des sports (1€/habitant)	783.00 €	795.00 €
ass. Familale rurale du canton de Tinténiac (ADMR)	100.00 €	100.00 €
ass. Prévention routière SAINT GREGOIRE	30.00 €	30.00 €
sous total	1 382.80 €	1 402.00 €
Associations plesderoises		
ACCA	150.00 €	150.00 €
plus subv destructions de nuisibles	150.00 €	150.00 €
Anciens combattants	150.00 €	150.00 €
Anciens combattants : subvention exceptionnelle pour achat d'un drapeau 14-18 (50% par la commune, 50% par l'association)		650.00 €
Club de l'Amitié	150.00 €	150.00 €
Comité de jumelage Plesder/Ahorn	150.00 €	150.00 €
Relais des villages	150.00 €	150.00 €
Foyer des jeunes	150.00 €	150.00 €
APE	150.00 €	150.00 €
Gym d'entretien plesdéroise	150.00 €	150.00 €
Théâtre "tous en scène"	150.00 €	150.00 €
Football club du Linon	150.00 €	150.00 €
Rêves de bambins	150.00 €	150.00 €
Citrouilles & co	0.00 €	150.00 €
Team Surf Casting	0.00 €	En attente de réception du dossier pour statuer
sous total	1 800.00 €	2 600.00 €
TOTAL	3 183 €	4 002 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le montant des subventions versées aux Associations tels que détaillés dans le tableau ci-dessus
 - **PREVOIT** les crédits correspondants au budget
- Adopté à l'unanimité.

N°17/2019 : Budget primitif du budget principal de la commune 2019

BUDGET PRINCIPAL 2019

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	544 742, 82 €	194 314, 82 €	739 057, 64 €
Recettes	544 742, 82 €	194 314, 82 €	739 057, 64 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2019 du budget principal de la commune tel que présenté conformément au tableau ci-dessus et à la maquette budgétaire

Adopté à l'unanimité.

N°18/2019 : Budget primitif du budget assainissement 2019

BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	125 112, 65 €	114 420, 68 €	239 533, 43 €
Recettes	125 112, 65 €	114 420, 68 €	239 533, 43 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2019 du budget de l'assainissement tel que présenté conformément au tableau ci-dessus et à la maquette budgétaire

Adopté à l'unanimité.

N°19/2019 : Budget primitif du budget lotissement l'Orée d'Armor 2019

BUDGET LOTISSEMENT L'OREE D'ARMOR 2019

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	59 690,22 €	30 954,86 €	90 645, 08 €
Recettes	59 690,22 €	30 954,86 €	90 645, 08 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2019 du budget du lotissement l'Orée d'Armor tel que présenté conformément au tableau ci-dessus et à la maquette budgétaire

Adopté à l'unanimité.

N°20/2019 : Modification des statuts de la communauté de communes Bretagne romantique : transfert de la compétence eau potable

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de communes Bretagne romantique et transférer à l'EPCI-FP, à compter du 1^{er} janvier 2020, la compétence suivante :
« Eau » selon le 7^oII de l'article L.5214-16 du CGCT ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

N°21/2019 : Modification des statuts de la communauté de communes Bretagne romantique : modification de l'article 1 – création de la commune nouvelle de Mesnil-Roc'h

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la modification des statuts de la communauté de communes Bretagne romantique en son Article 1 comme suit :
« Il est créé entre les communes de Baussaine (La), Bonnemain, Cardroc, Chapelle aux Filtzméens (La), Combourg, Cuguen, Dingé, Hédé-Bazouges, Iffs (Les), Lanrigan, Longaulnay, Lourmais, Meillac, Mesnil-Roc'h, Plesder, Pleugueneuc ; Québriac, Saint-Brieuc-des-Iffs, Saint-Domineuc, Saint-Léger-des-Prés, Saint-Thual, Tinténiac, Trémeheuc, Tréverien et Trimer une communauté de communes qui prend la dénomination de « COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE »
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.